

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 FEVRIER 2024

Extrait du registre des délibérations

Conseillers en exercice :	17
Présents :	14
Pouvoirs :	2
Excusés :	2
Absente :	1
Non participé au vote :	
Votants :	
* voix pour :	16
* voix contre :	0
* abstention(s) :	0

Vendredi 2 février 2024, à 20h30, en vertu de la convocation du vendredi 26 janvier 2024, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Gensac la Pallue se sont réunis dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Monsieur Cédric DUPUY, Maire.

Etaient présent(e)s : M. DUPUY Cédric, Maire, Mme ARNAUD Isabelle, Mme BOUETARD Sabrina, M. BOURGEOIS Vincent, M. DAGNAUD Christian, Mme DELESQUE Patricia, M. EICHERT Jean-Marie, Mme LEOMENT Adeline, M. MARAIS Alain, Mme MARTIN Caroline, Mme PENOUTY Isabelle, M. POISBELAUD Alain, M. RABY Philippe, Mme ROBERT Béatrice

Etaient excusé(e)s :

Mme DEHEEGER Virginie (donne pouvoir à Mme BOUETARD Sabrina), M. FAURIE Allain (donne pouvoir à M. EICHERT Jean-Marie),

Etait absente : Mme LAFORGE Julie

A été nommée secrétaire : Mme PENOUTY Isabelle

2024-01-003 Accord de principe pour le lancement de l'étude de projet d'une résidence services seniors (RSS)

RECTIFICATION ERREUR MATERIELLE

Mme DELESQUE Patricia informe l'assemblée que, sur le secteur des Provisions III, un projet de résidence services seniors (RSS) est en cours de réflexion avec la société Hexagone sur des terrains d'une superficie totale de 16 800 m².

M. le Maire ajoute qu'une étude de projet va être lancée et qu'un permis de construire pourrait être déposé en avril 2024, pour un démarrage des travaux au 1^{er} trimestre 2025. L'ensemble des concessionnaires a préalablement été réuni ce **vendredi 2 février 2024** après-midi en mairie et aucun problème n'est apparu au regard des infrastructures existantes ou à venir.

M. le Maire souhaiterait que l'assemblée délibère sur un accord de principe pour le lancement de l'étude de projet d'une résidence services seniors (RSS).

AR Prefecture

016-211601505-20240202-202401003B-DE
Reçu le 20/02/2024

- Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :
- émet un avis favorable pour le lancement de l'étude de projet d'une résidence service seniors (RSS)
 - autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre du projet



Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,
Pour copie conforme, le 16/02/2024
Le Maire,
Cédric DUPUY